

le 07 mars 2016

Monsieur le Président de la République,

Nous nous permettons de vous écrire afin d'évoquer la décision de Monsieur Alain Vidalies, Secrétaire d'État chargé des Transports, de renouveler le parc de TET via un appel d'offres et non par extension des contrats-cadres.

Cette décision a considérablement fragilisé les sites de production d'Alstom Transport et ses milliers d'emplois. Elle est d'autant plus dommageable pour le savoir-faire industriel de notre pays compte tenu de la nature même du travail réalisé par les opérateurs.

En effet, lorsque l'on se rend sur l'un des sites Alstom Transport, que ce soient celui d'Ornans dans le Doubs, du Creusot en Saône-et-Loire, de Tarbes dans les Hautes-Pyrénées, de Villeurbanne dans le Rhône, de Reichshoffen dans le Bas-Rhin ou encore de Belfort, on est d'abord surpris par la méthode de production mise en œuvre dans ces usines. Chaque phase de construction nécessite le travail minutieux d'opérateurs expérimentés et d'artisans industriels dont la précision du savoir-faire ne semble pas souffrir d'un arrêt – même temporaire – d'activité.

Ainsi, le creux de commande lié au choix de recourir à un appel d'offres aura non seulement une incidence économique pour les sites d'Alstom Transport mais aussi une incidence sur le maintien du savoir-faire industriel du groupe.

On est ensuite frappé par l'ambition de ce groupe et de sa volonté de se développer. La direction générale est résolument tournée vers l'avenir, les opérateurs sont passionnés et les représentants du personnel engagés avec responsabilité dans leur mission. Nous ne pouvons que témoigner auprès de vous de l'incompréhension – et parfois l'indignation – suscitée par la décision de Monsieur Alain Vidalies.

.../...

**Monsieur François HOLLANDE**  
Président de la République française  
55 rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS



LES PARLEMENTAIRES





Assurément, au moment où vous faites du combat en faveur de l'emploi votre priorité absolue, chacun a le sentiment que cette décision va a contrario du cap que vous avez vous-même fixé.

Monsieur le Président, si la décision présentée par le Gouvernement met en péril des milliers d'emplois, une autre solution, celle de recourir aux contrats-cadres, permettrait de les sauver.

Cette décision, vous avez la légitimité démocratique pour la prendre. Elle serait alors vécue par les milliers d'employés d'Alstom Transport, fleuron de l'industrie française, comme la marque d'une réelle volonté de soutenir l'emploi et les usines en France. Elle ferait également l'unanimité, notamment auprès des nombreux élus dont les territoires sont impactés.

Nous savons que d'aucuns brandiront le spectre du risque de recours juridique d'une telle décision : en toute responsabilité, nous préférons le risque juridique à la certitude de plonger des centaines de familles dans la précarité.

Nous savons que vous avez à coeur de prendre en considération les élus qui défendent Alstom Transport dans leur territoire respectif. C'est pourquoi nous vous proposons d'organiser au plus vite une rencontre afin d'évoquer ensemble l'avenir d'Alstom Transport et de ses emplois.

Vous remerciant pour l'intérêt que vous porterez à cette proposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de notre très haute considération.

Jean-Marie BOCKEL  
Sénateur du Haut-Rhin

René DANESI  
Sénateur du Haut-Rhin

Fabienne KELLER  
Sénatrice du Bas-Rhin

Guy-Dominique KENNEL  
Sénateur du Bas-Rhin

Claude KERN  
Sénateur du Bas-Rhin

Jean-François LONGEOT  
Sénateur du Doubs

Damien MESLOT  
Député-Maire de Belfort

Cédric PERRIN  
Sénateur du Terr. de Belfort

Louis NEGRE  
Sénateur - Pr. de la FIF

Michel RAISON  
Sénateur de Haute-Saône

André REICHARDT  
Sénateur du Bas-Rhin

Frédéric REISS  
Député du Bas-Rhin

Catherine TROENDLÉ  
Sénatrice du Haut-Rhin

Jacques GROSPERRIN  
Sénateur du Doubs

PJ : Courrier à l'attention de Manuel VALLS – 17 juin 2015

PJ2 : Courrier à l'attention d'Alain VIDALIES – 4 février 2016